



## LETTRE D'INFORMATION (MAI 2005)

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (NESLES 19 FÉVRIER 2005)

L'assemblée générale s'est tenue à Nesles en présence de son maire Philippe Guérout, dans le foyer rural aimablement mis à notre disposition, devant une salle comble où l'on comptait plus de 70 personnes. On y remarquait de nombreuses personnalités : le député Philippe Houillon, Marc Giroud, maire de Vallangoujard et président de la Communauté du Sausseron, Jean-Pierre Béquet, maire d'Auvers, Jacques Tournaire, maire de Livilliers, Madame Machet-Pellé, maire d'Épiais-Rhus, Jean-Jacques Munier, Président de la Commission environnement du PNR.

Plusieurs personnalités du monde associatif ont assisté et participé à la réunion: Philippe Muffang, Y. Remvikos, Alain Dubreuil et Jean-Paul Martinot.

Jean-François Dupâquier, journaliste, président de VOTV, présent toute la soirée a fait un excellent compte-rendu de la réunion dans son journal, L'Echo Régional .

Le président Gérard Claudel s'était fait excuser pour un cas de force majeure: il fêtait en famille pour fêter son anniversaire!

**Le quorum étant largement atteint avec 64 adhérents présents représentant 70 personnes et 73 pouvoirs, l'assemblée pouvait se dérouler normalement.**

Suivant la tradition, après l'exposé du **rapport moral 2004 de Micheline Lanoote, secrétaire générale et du rapport financier de Nicole Guedra, trésorière**, suivi des interventions du public, la seconde partie de la soirée était consacrée à une conférence-débat sur les **"Energies renouvelables: mythes et réalités"** Michel Henique, ingénieur, passionné par un sujet qu'il connaît remarquablement, avait accepté de traiter à partir de documents et d'illustrations très didactiques réalisés par lui de la **"Comparaison entre les besoins énergétiques d'une exploitation agricole en 1930 et en 2004 et des possibilités et limites des énergies renouvelables dans le Vexin : bois, biocarburants, biomasse..etc"**

Le montage informatique de Michel Hénique, nous a donné l'occasion d'étreindre le vidéo-projecteur de la SVS et d'en apprécier la souplesse d'utilisation et la qualité des images.

#### RAPPORT MORAL 2004 (Micheline Lanoote)

Nous voici réunis en ce début 2005, en Assemblée Générale afin de vous informer des activités de l'Association pendant l'année qui vient de s'écouler.

Le rapport moral sera suivi du rapport financier, comme il est d'usage, et l'ensemble sera soumis à vos remarques et à votre approbation.

Conformément à ses règles de fonctionnement, l'Association réunit quatre fois par an son Conseil d'administration et travaille de façon quasi permanente avec les membres du bureau.

Saluons l'entrée au Conseil d'administration de Madame Françoise Gardair devenue collaboratrice efficace du bureau dont le président Amiot porte le lourd fardeau.

Pour la clarté de l'exposé nous aborderons successivement trois chapitres :

- Les activités traditionnelles
- La participation aux manifestations locales
- Les relations avec les pouvoirs publics.

#### ACTIVITES TRADITIONNELLES

⇒ L'année 2004 s'est ouverte par l'Assemblée Générale qui s'est tenue à Frouville, au foyer rural mis aimablement à notre disposition par le maire Mr Rygas le 7 Février 2004.

Un débat sur l'intercommunalité a permis aux responsables de répondre aux questions de nos adhérents sur les objectifs de la communauté de communes du Sausseron et la soirée s'est poursuivie par la projection en hommage au réalisateur François Gir, de son film sur Van Gogh à Auvers.

L'assemblée s'est achevée par le traditionnel moment de convivialité du buffet, occasion de nombreux échanges

⇒ la deuxième manifestation importante dans la vie de l'Association, s'est déroulée **le samedi 16 Octobre 2004, la XXIIème Rencontre du Sausseron**.

La réunion s'est tenue au foyer rural de Ronquerolles, accueillie par Jean-Marie Duhamel, maire du village, présent toute la journée ainsi que son adjoint François Yenck. Cette réunion marquait aussi le trentième anniversaire de l'association.

De nombreuses personnalités de la société civile et du milieu associatif étaient présentes, aussi fidèles au colloque qu'à l'assemblée générale.

Dans son introduction, notre président, à la tête de l'association depuis une vingtaine d'années, a insisté sur l'intérêt exceptionnel du patrimoine architectural de la région, aussi bien du modeste habitat rural, des grandes fermes avec leurs pigeonniers, que des églises et des châteaux, tout en soulignant sa fragilité et les menaces qui pèsent sur lui.

Il est évident que sans une activité économique créatrice d'emplois fidélisant les habitants à leur région, on ne peut conserver et valoriser artificiellement un patrimoine architectural rural aussi remarquable soit-il, d'où l'intérêt de la création de zones d'activités intégrées à nos paysages.

**Frédéric Danton**, architecte du PNR, analysant un tableau impressionniste de Pissaro, en a précisé tous les caractères (types de maisons, toitures, ouvertures, couleurs, jardins, nature) susceptibles de guider les bâtisseurs actuels dans le respect d'un habitat beau et fonctionnel.

**Agnès Somers et Annick Couffy** ont ensuite fait découvrir la grande beauté des fermes vexinoises, pigeonniers et colombiers à partir d'une iconographie riche de 156 diapositives dont les vues aériennes faites spécialement pour le colloque par **P.Joy**.

Dans le même registre, **Jean-Claude Delesne, architecte DPLG**, a montré à la lumière d'exemples bien choisis, qu'il est possible de moderniser ou de changer la destination de bâtiments anciens sans les défigurer et en respectant leur intégration dans l'environnement.

Pour terminer la matinée, **François Maricourt**, représentant valdoisien de la Fondation du Patrimoine a exposé didactiquement les moyens de financement des travaux par une défiscalisation liée au label de la Fondation.

Après un déjeuner de 80 convives, l'après-midi a été consacré au développement. **Loïc Chesne**, créateur de l'Agence Alter-Développement, chargé d'une étude sur la zone d'activité de la Communauté de communes de la vallée du Sausseron a traité du concept de développement durable et de haute qualité environnementale : "subvenir à ses propres besoins, sans porter atteinte aux capacités des générations futures à subvenir aux leurs".

⇒ L'Association a réalisé et édité le **bulletin n° 22/23** en partie consacré au colloque sur la ruralité. Ce document de 52 pages, enrichi de nombreuses illustrations en couleurs, adressé à tous les adhérents, a reçu un excellent accueil et nous a valu de sympathiques éloges.

⇒ Outre ces activités traditionnelles, l'Association a fait un bel effort d'équipement en achetant un **vidéo-projecteur** qui nous permettra d'animer dans les villages des réunions sur les thèmes que nous défendons (architecture, patrimoine, nature, problèmes de l'eau, etc.) et de la vie culturelle.

#### **PARTICIPATION AUX DIFFERENTES MANIFESTATIONS LOCALES**

Il est important que nous soyons présents sur le terrain par la **tenue d'un stand**, avec exposition de photos, également par la diffusion et la vente de nos publications (brochure sur l'architecture, bulletins, vidéo-cassettes). C'est aussi l'occasion de donner des conseils en architecture et de faire de nouveaux adhérents. Nous avons fait réaliser un **calicot** destiné à nous signaler dans ces manifestations.

⇒ **Le 13 Mars 2004, en soirée, la commune d'Hérouville** nous a demandé d'animer une soirée culturelle. Nous avons projeté le très beau montage de notre ami Jean-Pierre Derel sur les peintres de la vallée du Sausseron. Nous avons également projeté le documentaire filmé en 1942 par L.Rouquier "Le charbon".

⇒ **Le dimanche 29 mai** à l'occasion des journées organisées à **Héréville** (hameau d'Arronville) par l'association "**Les têtes de l'art**" nous tenions un stand avec Patrick Joy : exposition de photos, présentation des publications de la SVS, prise de contact avec les artisans exposants.

⇒ **Le samedi 6 juin, nous étions à Villarceaux pour la fête du PNR** et animions un stand commun avec les Amis du Vexin, consacré au thème de l'eau.

⇒ **Le 22 juin nous avons organisé dans l'église de Ronquerolles un concert classique** de chant choral qui a réuni une cinquantaine d'auditeurs.

⇒ **Participation sur la demande du PNR, les 1 et 2 octobre à la maison du parc à Théméricourt, aux "Rencontres de l'Habitat"**. Tenue d'un stand avec une riche exposition de photos et participation à la table ronde sur le logement. Ces rencontres ont permis d'intéressants échanges avec le public, la DDE, les maires et les entreprises de matériaux écologiques.

⇒ **Présentation sur la demande du PNR d'une exposition de photos de notre photothèque**, sur les moulins à l'occasion de l'ouverture de la **Maison de la meunerie au moulin de la Naze à Valmondois**.

## RELATION AVEC LES POUVOIRS PUBLICS

Notre présence dans les différentes instances de décision est également indispensable pour défendre nos objectifs.

⇒ **Le 9 Janvier 2004, séance de travail avec la DDE**, sur sa demande, pour l'établissement du PLU de **Labbeville**.

⇒ **Le 27 Janvier, nous étions sur le terrain à Ménouville avec Gaële de Bettignies, Inspecteur des sites**, pour envisager le devenir des bâtiments de la ferme et du pigeonnier actuellement à l'abandon. Nous avons déjà évoqué cette visite lors de l'assemblée générale de 2004, mais à ce jour il n'y a pas de solution.

⇒ Notre président participe comme suppléant de Jacques Picard des Amis du Vexin à la **Commission des Sites**.

La présence d'une association comme la nôtre est capitale au cœur des problèmes que pose le devenir du patrimoine de l'habitat rural. Malgré la volonté généralement affichée dans le sens de la préservation, les défigurations sur le terrain continuent. Les périmètres de protection de 500 mètres autour des bâtiments classés sont peu ou pas respectés. Des réalisations ne suivant pas les prescriptions des permis de construire ou des déclarations de travaux non faites en mairie, ne connaissent pas de suite ou sont entérinées secondairement par la DDE et par les bâtiments de France. Nous avons été saisis de plusieurs affaires, à Ronquerolles, à Parmain, à Auvers, où des projets discutables, peu conformes à l'architecture vexinoise et au strict respect de la ZPPAUE a conduit une association locale à un recours qui a très incomplètement abouti, compte tenu de l'accord de l'architecte des bâtiments de France.

⇒ A **Haravilliers**, malgré une opposition manifeste d'une partie importante de la Commission des Sites, un bâtiment architecturalement très discuté et très mal implanté a été accepté par les bâtiments de France. Il pose le problème de l'extension de statut d'agriculteur aux centres hippiques.

⇒ **Le 5 Juillet, rencontre des présidents Amiot et Dupâquier avec le nouveau préfet du Val d'Oise, Mr Christian Leyrit**, pour lui présenter nos associations. Nous avons reçu un accueil favorable et comme à l'accoutumée insisté sur le traitement insatisfaisant du respect de l'architecture vexinoise dans les constructions neuves et les réhabilitations et sur les pollutions.

⇒ Nous participons régulièrement et activement aux **commissions du PNR : Patrimoine, Environnement, Commission économique et sociale et Communication et Education**.

⇒ Nous participons également avec beaucoup d'intérêt aux **petits déjeuners thématiques initiés par l'Agence de l'Environnement du Val d'Oise, présidée par Thierry Sibieude**, vice-président du Conseil général.

Ces rencontres mensuelles font appel à des conférenciers de grande qualité, français et étrangers, le plus souvent européens. Ont été traité récemment les sujets suivants :

**Protection et place des espaces naturels dans nos territoires**, sachant qu'un espace naturel est un espace non bâti, présentant une valeur intrinsèque écologique, paysagère ou sociale qui devient espace naturel sensible, quand il est menacé et vulnérable. Les marais de la Viosne ou les buttes de Rosne en sont deux exemples.

**Droit à l'information** et modalités de l'information dans le domaine de l'environnement.

**La gestion des déchets.**

**Biodiversité** : gestion et mesures de protection.

Ces réunions confirment le travail sérieux d'information fait par l'agence de l'environnement du C.G. sur la préservation des sites, de la faune, de la flore, des espaces naturels, de la ruralité.

Notre assiduité, comme celle de nombreuses associations ainsi que des maires, des élus, des représentants de certaines administrations est encourageante.

Reste, sur le terrain, à appliquer tous ces bons préceptes !

⇒ Nous collaborons avec **Agnès Somers, Conservateur du patrimoine aux archives départementales**, avec laquelle nous échangeons des documents, des photographies, et effectuons des reconnaissances sur le terrain.

⇒ Enfin dans nos relations avec les pouvoirs publics, il nous faut évoquer des réunions importantes :

- **participation le 9 Juillet, à Théméricourt, en tant que membre permanent du comité de pilotage de la Communauté de Communes de la Vallée du Sausseron**, à l'étude de l'extension de la zone artisanale d'Ennery, qui devient parc communautaire. Cette très intéressante réunion, animée par Loïc Chesne, avait pour objectif la création d'une zone d'activité respectueuse du principe du développement durable, de l'environnement et d'une intégration harmonieuse dans le paysage.

Pour ce faire une étude très complète et très précise du site, avec sa géologie, sa climatologie, son hydrologie, son environnement, a été le préalable indispensable à un projet d'aménagement, dans le respect des milieux naturels, avec l'utilisation de matériaux de haute qualité environnementale.

- **participation aux nombreuses réunions préparatoires à la rédaction de l'avant-projet de charte du PNR, qui doit être reconduite en 2005, pour la décennie à venir.**

La charte doit présenter un projet de territoire du Vexin français fondé sur un quadruple volet (Environnemental, Culturel, Economique, Social), qui doit permettre le développement durable, dynamique équilibré et homogène d'un territoire authentiquement rural.

C'est pourquoi les orientations se définissent dans le sens d'une limitation de la croissance de la population, clé de la préservation de l'environnement. Cette croissance qui avait atteint annuellement 1,81% entre les recensements de 1982 et de 1990 et 1,03% entre ceux de 1990 et de 1999, est redescendue à 0,7% depuis la création du PNR.

La nouvelle charte demandera aux communes du Parc le respect d'une croissance démographique maximale de 0,75% par an.

Cependant, les communes de plus de 1.500 habitants sont dans l'obligation de créer 20% de logements sociaux, ce qui n'est pas sans poser de problèmes à des communes comme Auvers ou Nesles.

L'idéal serait la réhabilitation du bâti ancien comme celle réalisée, il y a plusieurs années à Nesles, dans l'ancien moulin.

Une nécessité absolue, corollaire de la politique de logement social, est la création d'emplois sur place afin, de ne pas transformer les communes du Vexin français en villages dortoirs.

Ces emplois imposent de travailler à faire renaître des activités locales :commerces, artisanat, emplois tertiaires, accueil touristique nettement insuffisant dans le vexin.

Lors de sa première décennie, le parc aura doté 75 communes d'une charte paysagère. Les implantations des antennes radio-téléphoniques doivent être l'objet d'une concertation démocratique pour leur intégration et la moitié des lignes électriques devraient être enterrées d'ici 2025, à l'exception des lignes à haute-tension non souhaitables sur le territoire du Vexin.

La charte se préoccupe également des nuisances liées à la présence d'activités aériennes.

Le Parc, comme notre association, participe à la Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Cormeilles en Vexin. Nous sommes d'ailleurs associés à la DIRAP qui défend les intérêts des riverains concernés. Actuellement, le tonnage des avions autorisés est limité à 17 tonnes. L'aérodrome ne doit pas être ouvert au trafic commercial. La CCE n'a pas été réunie depuis longtemps. Le préfet à l'occasion de sa récente présentation du Projet d'Action Stratégique de l'Etat dans le Val d'Oise a annoncé une prochaine réunion de la commission.

- En liaison permanente avec les organismes publics, notre association est donc l'interlocuteur des maires mais aussi des particuliers quant **aux conseils d'architecture**. Nous avons participé au projet d'aménagement et d'agrandissement du foyer rural de Vallangoujard qui accueillera notre prochain colloque fixé au 5 Novembre.

- le souci de communication nous a amenés à finaliser un **site Internet (une base de données)** en commun avec les Amis du Vexin. Ce site, encore en sommeil, doit permettre de faire connaître les activités de la SVS, nos publications et d'alerter sur certaines menaces.

- Rappelons enfin que la Sauvegarde de la Vallée du Sausseron, créée pour protéger son patrimoine paysager, architectural et naturel, **a modifié ses statuts pour étendre son activité au domaine culturel** comme en témoignent nos publications qui concernent **l'histoire** (paysages et paysans d'autrefois), la **sociologie** (néoruralité), **l'archéologie** avec notre ami P.F.Joy, le **patrimoine architectural présent et disparu**, la **vie culturelle passée et présente** de la vallée. (diffusion de montages audiovisuels tel celui de JP Derel sur les peintres de la vallée, vidéo Emile Henriot. Qui es-tu?)

#### **RELATION AVEC LES ASSOCIATIONS**

Nous nous efforçons de participer aux activités des associations amies. Nous renforçons régulièrement nos relations avec les "Amis du Vexin": présence respective de membres dans le comité directeur des A du V et dans le C.A. de la SVS, adhésion jumelée, dont la cotisation, si vous en êtes d'accord sera un peu majorée sur proposition des A d V, organisation en commun de colloques.

Nous faisons souvent appel aux connaissances environnementales de Jean-Paul MARTINOT qui anime avec compétence et constance la Commission Environnement de "L'union des amis du parc" et le remercions ainsi qu'Alain DUBREUIL pour leur fidélité à la SVS et la place donnée à la vie de l'association dans la "Liane".

La DIRAP, "Les maisons paysannes de France", la "Fnassem", "Ile de France environnement", "Les amis d'Hérouville" sont des partenaires.

#### **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Nous avons eu la profonde tristesse de perdre notre fidèle compagnon de la première heure **Jean Savage** à qui nous rendrons hommage dans le prochain bulletin.

La vie continue et nous avons accueilli, si vous voulez bien le confirmer, **Françoise Gardair**, de Frouville qui a rapidement mis en chantier un laborieux travail de mise à jour des fichiers et qui n'hésite pas à aller sur le terrain.

Ce rapport a parcouru l'essentiel de l'activité de l'association qui, grâce à votre présence, votre soutien et vos cotisations, travaille à préserver un cadre de vie auquel nous tenons tous.

Nous espérons répondre à vos attentes et vous remercions de votre attention.

## **RAPPORT FINANCIER 2004 (Nicole Guédra, Trésorière)**

L'exposé détaillé du bilan financier 2004 et du budget prévisionnel confirment la bonne gestion de l'association. On remarque cependant que la subvention du Conseil Général (350€) demeure bien faible en regard de l'importance des actions de la SVS et de la qualité de nos prestations et publications. Les demandes de subvention à la DIREN, sont demeurées vaines depuis le changement de chargé de mission, il y a trois ans

| RECETTES                       |                  | DEPENSES                              |                  |
|--------------------------------|------------------|---------------------------------------|------------------|
|                                | €                |                                       | €                |
| En compte au 01/01/2004        | 1 193,92         | fournitures de bureau                 | 405,54           |
|                                |                  | frais de poste                        | 811,03           |
| Subvention reçue               | 987,35           | versement à AVF                       | 894,00           |
|                                |                  | assurances                            | 106,00           |
| Cotisations 2004               | 4 636,00         | frais manifestation et représentation | 1 938,96         |
|                                |                  | Adhésions diverses                    | 61,00            |
| Cotisations reçues par AVF     | 977,00           | Publications                          | 6 321,56         |
| Remb frais par AVF             | 1 760,56         | Diverses dépenses: Calicot SVS        | 179,40           |
| Dons                           | 78,00            | Vidéo projecteur                      | 1883,70          |
|                                |                  | Quote Part site Internet AVF          | 100,00           |
| QP vidéo                       | 82,13            | Publication JO: modification Statuts  | 27,03            |
| Remb. repas                    | 1 460,00         | Diverses                              | 41,46            |
| ventes brochures Architectures | 185,30           |                                       |                  |
|                                |                  |                                       |                  |
| Retrait sur livret             | 2 500,00         | versement sur livret                  | 0,00             |
| <b>TOTAL</b>                   | <b>13 860,26</b> |                                       | <b>12 769,68</b> |
|                                |                  | <b>SOLDE EN NOTRE FAVEUR</b>          | <b>1 090,58</b>  |

**Le rapport moral, le rapport financier et la nomination de Françoise Gardair au Conseil d'Administration sont approuvés à l'unanimité.**

Comme à l'accoutumée de nombreux échanges ont lieu ensuite avec la salle. Parmi les sujets abordés on retient :

**les inquiétudes sur l'urbanisation des villages** et les problèmes posés par la loi SRU (obligation pour les communes de plus de 1500 habitants de disposer de 20% de logements sociaux dans l'ensemble de leur parc de logements). Auvers et Nesles-la-Vallée, communes ayant le statut d'agglomération urbaine, sont concernées. La transformation en logements locatifs de bâtiments anciens, tels les grandes fermes, inadaptées aux méthodes agricoles actuelles et dont l'avenir est sombre, peuvent faire l'objet de réhabilitation de qualité (HLM, PACT ARIM, OPAH). Encore faut-il que les communes soient vigilantes et préemptent dans la mesure du possible les bâtiments susceptibles d'être transformés et ...préservés.

#### **la contestation du projet de construction d'un centre hippique à Haravilliers.**

Des remarques critiques sont faites sur l'acceptation par les bâtiments de France de ce bâtiment à ossature de bois, discutable dans son architecture et pour l'implantation isolée de l'habitation dans le site classé des buttes de Rosnes. A été mis en cause à ce propos le caractère extensif du statut d'agriculteur attribué aux centres hippiques. Monsieur le Député Philippe Houillon avait d'ailleurs attiré, lors d'une séance de l'Assemblée Nationale le 16 novembre 2004, l'attention du ministre de l'agriculture sur les conséquences que pourrait avoir sur les sites l'obtention par les possesseurs d'équidés, de permis de construire des maisons d'habitation en zone non constructible.

Malgré l'opposition d'une partie de la Commission des Sites et les réserves de l'Inspecteur des Sites insistant sur le non-respect des caractères du bourg, constitué de petits hameaux, le projet est accepté. dans ce site très rural, dérogeant au panorama d'ensemble de la commune.

#### **Projet d'autoroute A 104 à travers le Vexin.**

Nous empruntons à L'Echo Régional, la relation des diverses interventions, faite par J.F.Dupâquier.

*"On sait que le gouvernement et le Conseil régional d'Ile-de-France semblent décidés à débloquent le dossier de cette liaison autoroutière Cergy-Pontoise-Orgeval, inscrite dans les documents d'urbanisme depuis.. 1934, et qui a été bloqué par l'opposition d'habitants de Conflans-Sainte-Honorine regroupés dans le collectif Copra 184, à l'époque fortement soutenu par le maire de Conflans. Jean-Paul Huchon.*

*La relance du projet par le préfet du Val-d'Oise Christian Leyrit et son collègue des Yvelines supposait de réexaminer les différents tracés possibles. Est alors ressortie l'hypothèse d'un tracé évitant Conflans-Sainte-Honorine en se branchant sur l'autoroute A15 à la hauteur de Sagy, le cas échéant revenant vers Auvers-sur-Oise avec un viaduc au Valhermeil en direction de l'échangeur de Méry-sur-Oise. Cette "variante" est due au lobbying du "collectif conflanais" qui avait proclamé avec arrogance que le Parc naturel du Vexin n'était qu'un "champ de pommes de terre" bénéficiant d'une protection environnementale injustifiée.*

*La menace de voir resurgir ce vieux serpent de mer doit-elle être prise au sérieux? Jean-Pierre Bequet, le maire d'Auvers, a rappelé qu'il se faisait fort de dresser 999 % des habitants d'Auvers contre une telle perspective. De son côté Philippe Houillon, député du Vexin et maire de Pontoise, confirme que 99 % des Vexinois refuseraient de la même manière un projet aussi aberrant.*

*Outre que cette variante créerait plus de problèmes qu'elle n'en résoudrait, elle serait aussi la version la plus coûteuse de la liaison Cergy-Pontoise-Orgeval et pour cette seule raison je doute qu'elle soit retenue par tes pouvoirs publics", a souligné Philippe Houillon. Daniel Amiot, Président de la SVS, a rappelé que les adhérents de l'association étaient prêts à tout moment à se mobiliser contre une telle éventualité. Rappelons que Jean-Paul Huchon, Président du Conseil régional d'Ile-de-France, a récemment rappelé que toute solution du dossier passerait par une insertion environnementale limitant au minimum toute nuisance. Il a reconnu que cette liaison, indispensable au développement économique du Val-d'Oise et au désenclavement de Cergy-Pontoise, représenterait un coût d'un milliard d'euros pour 17 kilomètres de liaison achevant le bouclage de l'Ile-de-France par la Francilienne. L'éventualité d'un péage pour financer une partie de ce coût ne semble pas envisagée par Jean-Paul Huchon".*

## LES ÉNERGIES NOUVELLES : MYTHES ET RÉALITÉS (CONFÉRENCE DE MICHEL HÉNIQUE)

La deuxième partie de la soirée est consacrée à une conférence de Michel Héniq, ingénieur aujourd'hui retraité, qui expose le fruit de ses réflexions sur les énergies renouvelables, **en comparant les besoins énergétiques d'une même exploitation agricole de 240 hectares en 1930 et en 2004/2005.**

Là encore nous emprunterons à "Echo Régional" le résumé de cette intervention qui fera l'objet d'une publication détaillée et illustrée dans le prochain bulletin.

*"En 1930, cette grande exploitation agricole emploie 15 salariés agricoles permanents et 15 saisonniers. On y trouve du bétail important: 10 bœufs de trait, 20 chevaux, 30 vaches laitières et 1000 moutons. On y pratique l'assolement triennal sans jachère avec 80 hectares de blé (produisant 30 quintaux par hectare), 60 hectares d'avoine, 50 de betterave et 70 de fourrage. A cette date, l'exploitation ne consomme ni électricité ni essence, à l'exception de quelques litres de pétrole pour les lampes. Toute l'énergie provient de la force animale, équivalente à 22000 kWh et à 30 stères de bois, servant à cuire les aliments et à se chauffer (médiocrement) l'hiver.*

*Cette exploitation, vivant en autarcie, assure de nombreux emplois et produit 45000 litres de lait, 240 tonnes de blé et 3000 moutons par an. Sans engrais, sans produits phytosanitaires, le rendement était faible mais durable.*

*En 2004, la même exploitation agricole (jugée relativement petite) compte seulement un salarié permanent et demi et... un seul saisonnier. Fortement mécanisée, l'exploitation a renoncé à tout élevage. 24 hectares sont en permanence en friches pour satisfaire à la réglementation européenne, il n'y a plus besoin d'avoine ni de fourrage. Aussi la surface de blé est passée de 120 hectares, la betterave à 60 hectares, tandis que sont apparus le colza (30 hectares) et le maïs (24 hectares). La production a explosé: 960 tonnes de blé, 114 tonnes de colza, 4800 tonnes de betteraves, 96 tonnes de maïs. Mais l'énergie déployée pour les tracteurs, les engrais, le transport des produits phytosanitaires, la transformation, est à présent de 630 litres de fioul par hectare, soit au total 477000 kWh. C'est à dire 67 fois plus qu'en 1930!*

*Michel Héniq se dit inquiet d'une agriculture qui dévore autant d'énergie, alors que les réserves pétrolières de la planète n'excèdent pas un demi-siècle. Il préconise l'utilisation d'huile de colza. Un hectare de colza peut produire suffisamment d'huile (équivalent au gasoil), pour rouler en voiture 20000 km et produire simultanément 2470 kilos de tourteau de colza, de quoi nourrir 10 vaches durant 83 jours ou brûler ces tourteaux, en économisant encore 1000 litres de fioul.*

*Une discussion très animée suit l'exposé de Michel Héniq".*

## XXIIème RENCONTRE DU SAUSSERON (Ronquerolles, 16 octobre 2004)

Consacré à la **compatibilité entre la haute qualité environnementale (HQE), le développement durable et le respect du patrimoine architectural**, le colloque a réuni plus de 120 participants.

La réunion s'est tenue au foyer rural de Ronquerolles, mis aimablement à notre disposition par Jean-Marie Duhamel, maire du village, qui a été présent tout au long de la journée ainsi que François Yenck, adjoint.

Elle marquait aussi le trentième anniversaire de l'association, fondée le 1<sup>er</sup> octobre 1974.

De nombreuses personnalités ont activement participé :

Philippe Houillon, Député

Gérard Claudel, Ancien sénateur, Vice-président du Conseil général, Président du Parc Naturel Régional du Vexin français, maire d'Ennery,

Arnaud Bazin, Vice-président du Conseil général, maire de Persan

Docteur Marc Giroud, Président de la "Communauté de Communes de la Vallée du Sausseron"

Philippe Guérout, maire de Nesles-la Vallée

Jean-Pierre Béquet, maire d'Auvers sur Oise

Dominique Gernay, maire d'Hérouville

Jacques Tournaire, maire de Livilliers

Jacques Dupâquier, Président des *Amis du Vexin* et membre de l'institut

De nombreuses personnalités de la société civile et du milieu associatif étaient aussi présentes.

Dans son introduction le Docteur Daniel Amiot, notre président depuis une vingtaine d'années, s'est félicité de la tenue de la réunion à Ronquerolles, village du P.N.R., situé dans **les abords du bassin versant du Sausseron, dans la partie nord-est du Vexin, relativement protégée de l'expansion banlieusarde par son inscription à l'inventaire des sites**, obtenue par l'association en novembre 1998.

Insistant sur l'intérêt exceptionnel du patrimoine architectural de la région, aussi bien du modeste habitat rural traditionnel et des grandes fermes avec leurs pigeonniers, que des églises et des châteaux, le président a souligné son caractère fragile face à la méconnaissance de sa valeur et son rôle indispensable dans la survie d'un espace rural, miraculeusement préservé, à proximité de la métropole et des villes nouvelles.

Il serait cependant illusoire d'imaginer que sans une activité économique de proximité créatrice d'emplois, fidélisant les habitants à leur région, on peut conserver et valoriser artificiellement un patrimoine architectural rural aussi remarquable soit-il. Les zones d'activité sont donc nécessaires, mais elles doivent impérativement s'intégrer à nos paysages, respecter la haute qualité environnementale et être intercommunales. C'est à ce prix qu'elles seront acceptées par la population.

**Frédéric Danton**, *Architecte du PNR et des monuments historiques*, analysant un tableau impressionniste de Camille Pissaro, "l'Hermitage à Pontoise" montre qu'y figurent tous les caractères (types de maison, enduits, toitures, ouvertures, implantation, couleurs, nature) susceptibles de guider les bâtisseurs actuels dans le respect d'un habitat, beau et fonctionnel.

**Agnès Somers**, *Conservateur du patrimoine*, **Annick Couffy**, *Chargée de mission Patrimoine au Conseil Général* font découvrir la grande beauté des fermes vexinoises, pigeonniers et colombiers, à partir d'une iconographie riche de 136 diapositives complétée par les vues aériennes de **Patrick F. Joy**, *Archéologue aérien*, qui en a assuré la projection. Ces véritables monuments historiques, témoins d'une splendide architecture et de l'histoire de l'agriculture, ont pour la plupart perdu leur fonction passée mais demeurent des éléments indispensables de la beauté des paysages et de la "néo-ruralité". Beaucoup sont en mauvais état et menacés. Il est donc indispensable pour les sauver de leur trouver une nouvelle fonction. C'est à cette réflexion que s'est attaché Jean-Claude Delesne.

**Jean-Claude Delesne**, *architecte DPLG*, dont les réalisations dans la région sont marquées par le respect de l'architecture traditionnelle et la qualité de leur intégration, démontre à partir d'exemples bien choisis qu'il est possible de moderniser ou de changer la destination de bâtiments anciens sans les défigurer et en en conservant la qualité esthétique et l'implantation.

**François Maricourt**, représentant valdoisien de la *Fondation du Patrimoine*, a appris à beaucoup d'entre nous que des travaux sur des bâtiments non classés et privés pouvaient être financés avec une défiscalisation importante (70%), obtenue grâce au label de la Fondation.

Après un excellent déjeuner de 80 couverts, convivial et stimulant la communication, l'après-midi a été entièrement consacré au développement.

**Loïc Chesne**, créateur de l'agence *Alter Développement*, chargé d'une étude sur la zone d'activité de la "Communauté de communes de la Vallée du Sausseron" a traité du **concept de développement durable et de "Haute Qualité Environnementale"**. Le principe est de subvenir à ses propres besoins sans porter atteinte aux capacités des générations futures à subvenir aux leurs.

La démarche HQE® est sa traduction dans le secteur de la construction et de l'aménagement du territoire. Les enjeux pour la vallée du Sausseron et ses abords sont la préservation et la valorisation du patrimoine bâti : le protéger et le préserver, comprendre le rôle moderne de ce patrimoine ancien, l'adapter pour qu'il continue d'assurer un rôle fonctionnel cohérent avec les exigences du présent.

De même pour le patrimoine naturel dont il faut protéger les sensibilités, utiliser durablement les ressources, gérer les risques et les nuisances.

Le développement des secteurs d'activités et des principales ressources se fera sur la base des objectifs de qualité environnementale.

La gestion de projets doit intégrer dès l'origine les enjeux de qualité environnementale, au cours des phases de budgétisation et de programmation, en se basant sur une connaissance approfondie des caractéristiques environnementales du site et de son contexte ; la connaissance des patrimoines locaux (bâti, naturel, autres) est essentielle pour identifier et hiérarchiser les enjeux de qualité environnementale.

Les phases de conception du projet doivent être suivies de manière spécifique sur ces champs pour intégrer des objectifs de performance clairement définis.

Des échanges très constructifs avec les personnalités et le public ont achevé cette journée fort instructive et encourageante quant à l'avenir de notre région conciliant économie et écologie.

## NOUVELLES DE LA VALLÉE

### VALMONDOIS

Le samedi 26 février 2005, Jacques Monestier, sculpteur d'automates, présentait dans le foyer Honoré Daumier, à Valmondois une œuvre magistrale réalisée sur commande de Monsieur Labau, propriétaire du restaurant Ratapoil : Daumier dessinateur.

Il s'agit d'un automate, grandeur nature, criant de vérité, capable de réaliser 60 dessins originaux de Daumier. La programmation informatique est due aux établissements Laumonier de Nesles. L'affichage des reproductions des originaux du dessinateur permettait d'apprécier la similitude troublante entre l'œuvre originale et la production de l'automate.

Honoré Daumier, dessinateur, vous attend maintenant à l'occasion d'un bon repas chez Ratapoil, à Valmondois.

### VALLANGOUJARD

Le foyer rural, agrandi et entièrement restructuré, sous la direction de notre ami l'architecte Jean-Claude Delesne, a été inauguré le samedi 30 avril par Marc Giroud, Maire, Gérard Claudel et Jean-Pierre Borges, Président des foyers ruraux du Val d'Oise. Nous serons accueillis dans cette belle et spacieuse salle le 5 novembre pour la **"XXIIIème Rencontre du Sausseron" : "N'abîmons pas le Vexin"**

### HARAVILLIERS

L'association **"Les amis d'Haravilliers"** (tél : 01 30 39 76 72) s'est émue de l'accord donné par la Commission des Sites, au projet d'un bâtiment d'habitation "de facture contemporaine en mélèze et pin", gros cube de bois, implanté dans un site classé exceptionnel. Sans être en rien opposée à l'exploitation d'un haras et à l'enherbage qui en résulte, l'association s'élève, à juste titre, sur ce mitage contraire aux préconisations de la charte paysagère du village. Il serait souhaitable que le bâtiment d'habitation soit rapproché des écuries ou du hameau de Saussette. L'extension du statut d'agriculteur aux centres hippiques, qui leur donne la possibilité de construire des habitations en zone non constructible, est en question.



## NESLES-LA-VALLÉE

Le 14 mai, nous assistions à l'inauguration de l'école maternelle construite par l'architecte Jean-Pierre Cornet. L'intégration et l'esthétique du bâtiment sont remarquables. Un joli bâtiment ancien en pierres de taille, au centre de la cour, a été soigneusement restauré. Cette réalisation prouve qu'une construction récente peut parfaitement s'intégrer aux côtés d'une construction ancienne d'un caractère aussi marqué que la mairie-école construite par L.C. Boileau en 1883 (voir Bulletin SVS n° 18).

## AUVERS-SUR-OISE

Une association "**Auvers, lieu de mémoire**" (A.L.M.) est née en réaction au "projet de ville", menée par la municipalité sur la base d'une étude sur "la valorisation touristique des espaces publics d'Auvers", réalisée par un cabinet d'urbanisme parisien. Nous avons rencontré sa présidente Claire Houbert, qui nous a exposé en détail ce projet et fait part des réflexions et propositions de son association sur l'avenir d'Auvers.

L'association dénonce l'absence d'étude touristique précise préalable à toute opération urbanistique (les chiffres de fréquentation avancés allant du simple au double selon les sources!) et la méconnaissance du ressenti historique et patrimonial de la dimension culturelle unique d'Auvers.

Les sites recherchés par le visiteur du monde ne doivent surtout pas être l'objet d'interventions irréversibles: parking près du cimetière, rétrécissement de la voirie en centre ville, construction d'une "guinguette" à l'entrée sud, aménagement de la place de la Mairie sans solution radicale du stationnement, suppression du mur vexinois typique du parc Van Gogh, oubli des autres quartiers d'Auvers, si caractéristiques de la ruralité passée et déjà bien dégradés.

Le rayonnement culturel et artistique d'Auvers sur Oise est incompatible avec des terrains livrés aux promoteurs, privant la commune de réserves foncières qui permettraient l'implantation au cœur du village de structures sociales et culturelles.

L'association A.L.M. qui a assisté aux quatre réunions de quartier organisées par la municipalité et dont elle reconnaît l'ambition de concertation, propose la création d'une commission permanente susceptible d'accompagner et de soutenir la dimension culturelle de ces projets.

Ceux d'entre vous qui souhaiteraient des renseignements complémentaires peuvent les obtenir auprès de "**Auvers: lieu de mémoire**" tél. : 01 30 36 85 99.

## RENOUVELLEMENT DE LA CHARTE DU PNR

Nous avons participé aux nombreuses réunions du PNR, pour mettre au point la rédaction de la charte qui doit présider la décennie à venir. Sa rédaction définitive, rappelons-le, dépend de l'Etat et du Conseil Régional. Les premières remarques émanant des préfectures des Yvelines et du Val-d'Oise viennent seulement d'arriver et sont en cours d'étude au Parc. Après l'aval du Conseil Régional, le projet devra circuler dans une dizaine de ministères! C'est peu dire que la route est encore longue et que la reconduction pour deux ans de la charte de 1995 risque de ne pas être excessive.

Nous avons largement diffusé avec les Amis du Vexin un tract sur quelques contributions au débat sur ce renouvellement.

Nous estimons que le bilan de la dernière charte est très positif, et qu'il n'y a pas lieu de remettre en cause les orientations définies en 1995. Il nous paraît cependant essentiel de:

**- limiter la croissance de la population, clé de la préservation de l'environnement.**

Cette croissance qui avait atteint annuellement 1,81 % entre les recensements de 1982 et de 1990, est redescendue à 0,7 % entre 1995, date de création du PNR et 2001. Il semble souhaitable de s'en tenir là, tout en tenant compte de l'instabilité d'une partie de la population.

L'inquiétude de certains élus devant l'évolution des effectifs de la population scolaire, liée à la baisse des naissances, doit être tempérée par la stabilisation sinon une légère augmentation de cette population dans le PNR. S'imaginer qu'on pourrait le résoudre localement en multipliant les lotissements serait une dangereuse illusion qui provoquerait l'explosion de la population des villages et y compromettrait la qualité de la vie.

**de pratiquer une politique de logement social accompagnée d'une politique de création d'emplois** sur place, afin de ne pas transformer les communes du Vexin français en villages dortoirs.

Entre les recensements de 1982 et de 1999, la proportion de la population active travaillant sur place s'est réduite de près de la moitié, pour les cantons correspondant approximativement au territoire du PNR dans le Val-d'Oise.

Faute de travail sur place les vexinois sont condamnés à perdre trois ou quatre heures par jour dans les navettes domicile/travail, avec la nécessité d'augmenter sans fin les infrastructures routières.

**- développer l'emploi sur place.**

Activation d'emplois locaux (commerce, artisanat, emplois tertiaires, télé-travail) et sur le développement des structures d'accueil du tourisme, très insuffisantes dans le Vexin.

Activités industrielles de pointe dans des zones d'activités inter-communales traitées suivant les principes de Haute Qualité Environnementale. Faudrait-il encore que la majorité du personnel de ces entreprises ne viennent pas comme c'est souvent le cas de très loin.

Pour aider à la renaissance des activités locales, le PNR pourrait aider les communes à racheter des maisons anciennes, à les réhabiliter, à les aménager et à les louer à des jeunes qui pourraient en faire des foyers de sociabilité (cafés, épiceries, divers services de liaison, chambres d'hôtes, etc.).

Beaucoup d'autres suggestions ont été faites sur:

- la protection des sites et paysages et du patrimoine bâti comme faire du PNR un lieu de formation des jeunes au métier de la pierre et du bois.

-la limitation de l'emploi des pesticides et herbicides en accordant un label PNR aux productions de qualité (par exemple produire du blé dur pour la Maison du pain).

-la lutte contre l'effet de serre et le réchauffement climatique, par les économies d'énergie (aide renforcée à l'isolation thermique des logements) et création d'architecture adaptée à l'énergie solaire sans défigurer les beaux toits du Vexin.

-renoncer, sauf dans des endroits soigneusement étudiés, à implanter dans le Parc des éoliennes, qui compromettraient les chances de développement touristique, ceci pour un profit très bas (1 % de l'énergie consommée) Rappelons d'ailleurs que les éoliennes sont interdites dans les sites classés, et ne peuvent être implantées dans les sites inscrits que tout à fait exceptionnellement.

Si tous les partenaires respectent avec bonne volonté les prescriptions de la charte on peut espérer qu'à partir du riche patrimoine naturel et culturel du Vexin, le PNR impulse un développement durable conciliant économie et écologie.

**SITE INTERNET : <http://sv.sausseron.monclocher.com>**

La SVS, déjà présente sur un site multi-associatif avec les Amis du Vexin, dispose maintenant de son propre site. Il peut être consulté sur <http://sv.sausseron.monclocher.com>. Nous y attendons vos remarques, suggestions et messages.

**UNE DATE A NE PAS OUBLIER : 5 NOVEMBRE 2005 A VALLANGOUJARD**

**OU SE TIENDRA AU FOYER RURAL EN ASSOCIATION AVEC LES AMIS DU VEXIN**

**LA XXIIIème RENCONTRE DU SAUSSERON**  
**sur le thème**

**"N'ABÎMONS PAS LE VEXIN"**

**POUR CEUX QUI NE SERAIENT PAS A JOUR DE LA COTISATION 2005 OU POUR VOS AMIS**

**Nom**.....

**Adresse**.....

**téléphone/fax/e.mail**.....

**Cotisation 2005**  individuelle....20 €  couple....25 €  collectivités et associations.....31 €

jumelée *Amis du Vexin*  individuelle..37 €  couple..43 €  coll. et assoc.....50 €

**par chèque bancaire ou CCP 15 546 10 Z Paris à l'ordre S.V.S. – Mairie - 95690 Nesles-la-Vallée**